

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES
GROUPE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

PROGRAMME DE FRANÇAIS
-3^e Année Moyenne -

Novembre 2011

SOMMAIRE

1-Finalités de l'enseignement du français dans le cycle fondamental

1.1 - Profil global de l'enseignement fondamental

1.2 - Objectifs de l'enseignement du français dans le cycle moyen

2- Profil de sortie du cycle moyen

2.1 - Les valeurs

2.2 - Les compétences transversales

2.3 - Les compétences disciplinaires

2.3.1 - Les compétences globales du cycle moyen par palier

2.3.2 - Profil d'entrée de la 3^eAM

2.3.3 - Profil de sortie de la 3^eAM

2.3.4 - Les compétences disciplinaires de la 3^eAM

3- Contenus

3.1 - Les savoirs ressources

3.2 - Les situations d'apprentissage

3.3 - Les exemples d'activités

4 - L'évaluation

5- Thèmes et supports

5.1 - Les thèmes

5.2 - Les supports

6- Propositions de projets

1- Finalités de l'enseignement du français dans le cycle fondamental

La Loi d'Orientation sur l'Education Nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle* » -Chapitre I, art. 2.

A ce titre, l'école, qui « *assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification* » doit notamment « *permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères* »-Chapitre II, art. 4.

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes :

« *L'enseignement/apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures. (...) Les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elles contribuent à la formation intellectuelle, culturelle et technique et permettent d'élever le niveau de compétitivité dans le monde économique.* » cf. Référentiel Général des Programmes.

Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les **valeurs identitaires**, les **valeurs intellectuelles**, les **valeurs esthétiques** en relation avec les **thématiques nationales et universelles**.

1.1 - Profil global de l'enseignement fondamental

| Compétence globale de l'Enseignement Fondamental | |
|--|---|
| <p>Au terme de l'enseignement fondamental, dans le respect des valeurs, par la mise en œuvre de compétences transversales et en tenant compte des contraintes de la situation de communication, l'élève est capable de comprendre/produire à l'oral et à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole, - des textes relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif. | |
| Compétence globale du Cycle moyen | Compétence globale du Cycle primaire |
| <p>Au terme du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/produire des textes oraux et écrits relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication.</p> | <p>Au terme du cycle primaire, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, à partir de supports sonores et visuels, l'élève est capable de communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/produire des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole appris.</p> |

1.2 – Objectifs de l'enseignement du français dans le cycle moyen

Les objectifs de l'enseignement du français, durant les quatre années du cycle moyen et selon les trois paliers, sont :

| 1 ^{er} PALIER : 1 ^e AM | 2 ^{ème} PALIER: 2 ^e AM-3 ^e AM | 3 ^{ème} PALIER : 4 ^e AM |
|---|---|--|
| <i>Homogénéisation et Adaptation</i> | <i>Renforcement et Approfondissement</i> | <i>Approfondissement et Orientation</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> - homogénéiser le niveau des connaissances acquises au primaire, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement de l'explicatif et du prescriptif. - adapter le comportement des élèves à une nouvelle organisation, celle du collège (plusieurs professeurs, plusieurs disciplines), par le développement de méthodes de travail efficaces. | <ul style="list-style-type: none"> - renforcer les compétences disciplinaires et méthodologiques installées pour faire face à des situations de communication variées, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement du narratif. - approfondir les apprentissages par la maîtrise des concepts clés relevant du narratif. | <ul style="list-style-type: none"> - consolider les compétences installées durant les deux précédents paliers à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits plus complexes relevant essentiellement de l'argumentatif. - mettre en œuvre la compétence globale du cycle pour résoudre des situations problèmes scolaires ou extra scolaires. |

2- Profil de sortie du cycle moyen

Les valeurs, les compétences transversales et les compétences disciplinaires sélectionnées contribuent à la constitution du profil de sortie de l'élève du cycle moyen.

2.1. Les valeurs

Toute éducation a pour vocation de transmettre les valeurs qu'une société s'est choisies ;

- des **valeurs communes** à tous ses membres : valeurs politiques et sociales, culturelles et spirituelles, dont l'objectif est de consolider l'unité nationale.

- **des valeurs plus spécifiquement individuelles** : valeurs affectives et morales, valeurs esthétiques, valeurs intellectuelles, valeurs humaines ouvrant sur l'universel.

Le choix de ces valeurs constitue une source première pour l'orientation du système éducatif, et pour ses finalités. Leur mise en œuvre détermine la nature du curriculum, le choix des contenus et des méthodes d'apprentissage.

L'enseignement du français, à l'instar de celui des autres disciplines, se doit de prendre en charge ces valeurs en vue de contribuer à la formation saine et équilibrée de l'élève, futur citoyen.

| | |
|--------------------|--|
| LES VALEURS | L'Identité : L'élève a conscience des éléments qui composent son identité algérienne (l'Islamité, l'Arabité et l'Amazighité). |
| | La Conscience nationale : Au-delà de l'étendue géographique du pays et de la diversité de sa population, l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale, à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles... |
| | La Citoyenneté : L'élève est capable de délimiter en toute objectivité ce qui relève des droits et ce qui relève des devoirs en tant que futur citoyen et de mettre en pratique cette pondération dans ses rapports avec les autres. (cf. Constitution algérienne). |
| | L'Ouverture sur le monde : Tout en ayant conscience de son identité, socle de sa personnalité, l'élève est capable de prendre de l'intérêt à connaître les autres civilisations, de percevoir les ressemblances et les différences entre les cultures pour s'ouvrir sur les civilisations du monde et respecter l'altérité. |

2.2. Les compétences transversales

Dans le cadre des finalités de l'éducation définies dans le chapitre I, article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour missions :

- d'« *assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active* »,
- de « *doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements* ». Chapitre II, article 4.

Ainsi, l'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales se développent durant toute la scolarité, dans le cadre du réinvestissement et du transfert, à travers les différentes activités en relation avec les projets. Les compétences transversales appartiennent à quatre ordres :

| | |
|--------------------------------------|---|
| LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES | <p>Ordre intellectuel</p> <p>L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résoudre des situations problèmes ; - rechercher seul l'information utile pour résoudre le problème auquel il est confronté (utilisation des usuels : dictionnaires, grammaires et autres mais également Internet et les bibliothèques) ; - émettre un jugement critique ; - s'auto évaluer. |
| | <p>Ordre méthodologique</p> <p>L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre des notes et de les organiser ; - concevoir, réaliser et présenter un projet individuel ; - analyser et synthétiser une information et en rendre compte sous une forme résumée oralement ou par écrit ; - développer des démarches de résolution de problèmes ; - exploiter les TIC dans son travail scolaire. |
| | <p>Ordre de la communication</p> <p>L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer de façon intelligible, claire, précise et appropriée ; - utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale ; - reformuler pour lever les obstacles à la communication. |
| | <p>Ordre personnel et social</p> <p>L'élève est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interagir positivement en affirmant sa personnalité mais aussi en respectant l'avis des autres ; - s'intégrer à un travail d'équipe, un projet mutualisé, en fonction des ressources dont il dispose ; - manifester un effort soutenu et de la persévérance dans les tâches dans lesquelles il s'engage ; - s'auto-évaluer et accepter l'évaluation du groupe ; - manifester sa créativité par des moyens linguistiques et non linguistiques. |

2.3- Les compétences disciplinaires

2.3.1- Les compétences globales du cycle moyen par palier

| Compétence globale du cycle moyen | | |
|--|---|--|
| Au terme du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/produire des textes oraux et écrits relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication. | | |
| Compétence globale par palier du cycle moyen | | |
| Au terme du 1 ^{er} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'explicatif et du prescriptif. | Au terme du 2^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/ produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant du narratif. | Au terme du 3 ^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'argumentatif. |

Rappel: La description n'est pas retenue comme type de texte à étudier mais elle est prise en charge durant les quatre années du cycle au service des autres types de textes.

2.3.2- Profil d'entrée en 3^e AM

La typologie de textes structure les programmes de français dans le cycle moyen et offre un cadre pertinent pour asseoir les apprentissages linguistiques.

Le deuxième palier du cycle moyen est consacré à l'étude du texte narratif, dans une approche progressive, selon la distribution suivante :

- en 2^e AM : récit de fiction,
- en 3^e AM : récit de faits réels.

Ainsi, l'élève entrant en 3^e AM est capable de,

A l'oral/compréhension :

- se positionner en tant qu'auditeur,
- retrouver les composantes essentielles du récit.

A l'oral/ production :

- produire un récit cohérent et compréhensible,
- analyser et synthétiser une information et en rendre compte sous une forme résumée,
- communiquer de façon intelligible, claire, précise et appropriée,
- utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale,
- interagir positivement en affirmant sa personnalité mais aussi en respectant l'avis des autres.

A l'écrit/compréhension :

- questionner un récit pour en construire le sens,
- distinguer les différents récits et leur visée,
- lire à haute voix un texte narratif devant un public.

A l'écrit/production :

- résumer un texte narratif,
- construire un récit de fiction cohérent et structuré,
- rechercher seul l'information utile pour résoudre le problème auquel il est confronté (utilisation des usuels : dictionnaires, grammaires et autres mais également Internet et les bibliothèques),
- s'intégrer à un travail d'équipe, un projet mutualisé, en fonction des ressources dont il dispose,
- manifester sa créativité par des moyens linguistiques.

2.3.3 - Profil de sortie de la 3^eAM

L'élève est capable de,

A l'oral /compréhension :

- se positionner en tant qu'auditeur,
- retrouver les composantes essentielles du récit.

A l'oral /production :

- restituer l'essentiel d'une histoire écoutée,
- reformuler pour lever les obstacles à la communication,
- produire un récit cohérent et compréhensible,
- analyser et synthétiser une histoire et en rendre compte sous une forme résumée,
- interagir positivement en affirmant sa personnalité mais aussi en respectant l'avis des autres.

A l'écrit/compréhension :

- analyser un récit pour en construire le sens,
- différencier les genres de récits rapportant des faits réels,
- lire à haute voix un texte narratif devant un public.

A l'écrit/production :

- prendre des notes et les organiser,
- reformuler pour lever les obstacles à la communication,
- résumer un récit rapportant des faits réels,
- se positionner en tant que scripteur,
- structurer un récit de faits réels.

2.3.4- Les compétences disciplinaires de la 3^e AM

| Compétence globale de la 3 ^e AM | | | |
|---|---|--|--|
| À la fin de la 3 ^e AM, l'élève est capable de comprendre/ produire, oralement et par écrit, des textes narratifs qui relèvent du réel en tenant compte des contraintes de la situation de communication. | | | |
| Domaines | Compétences terminales | Composantes de la compétence | Objectifs d'enseignement/apprentissage |
| Oral : écouter/parler | CT.1 Comprendre/ produire oralement un récit relevant du réel. | Se positionner en tant qu'auditeur. | - Identifier le narrateur d'un récit écouté. - Déterminer la fonction du récit écouté. |
| | | Retrouver les composantes essentielles du récit. | - Identifier le cadre d'une histoire réelle : lieu(x), temps (époques, périodes, saisons, dates). - Situer les événements les uns par rapport aux autres, à partir de marques linguistiques. - Identifier le statut des différents personnages et leur relation dans l'histoire. - Retrouver le schéma narratif : situation initiale, déroulement des événements, situation finale. |
| | | Restituer l'essentiel d'une histoire écoutée. | - Distinguer faits et paroles des personnages. - Distinguer passages narratifs et passages descriptifs. - Sélectionner les faits et/ou les propos les plus importants. |
| | | Produire un récit cohérent et compréhensible. | - Mettre en relation des faits dans un récit. - Insérer dans un récit des paroles de personnages. - Insérer un ou des passage(s) descriptif(s) dans un récit. - Structurer des faits selon un schéma narratif. - Relater de manière audible une histoire vécue. |

| | | | |
|---------------|--|--|--|
| Lire | CT2 : Lire/ comprendre des récits de faits réels. | Analyser un récit de faits réels pour en construire le sens. | <ul style="list-style-type: none"> - Retrouver la chronologie des événements. - Distinguer passages narratifs, descriptifs et discursifs dans le récit. - Retrouver le schéma narratif en s'appuyant sur les éléments grammaticaux et lexicaux (notamment quand le récit ne respecte pas la chronologie). |
| | | Différencier les genres de récits relevant du réel. | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le genre auquel appartient le récit : faits divers, récit de vie (biographie, autobiographie), récit historique. - Retrouver la fonction d'un récit qui relève du réel (témoignage, aspect informatif ou documentaire...). |
| | | Lire à haute voix un texte narratif devant un public. | <ul style="list-style-type: none"> - Lire de manière expressive un texte narratif. - Adapter sa lecture (débit, intonation, rythme, volume de la voix...) au genre de récit. |
| Ecrire | C.T.3 Produire un récit relevant du réel. | Résumer un récit de faits réels. | <ul style="list-style-type: none"> - Retrouver les faits essentiels qui font évoluer le récit. - Réécrire un récit de manière à n'en conserver que les faits essentiels. |
| | | Structurer un récit de faits réels. | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation des actions, des événements, des descriptions selon un schéma narratif. - Raconter un événement réel en respectant la chronologie des faits. |
| | | Se positionner en tant que scripteur | <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la fonction du récit à produire. - Produire un récit à la première personne (narrateur interne). - Produire un récit à la troisième personne (narrateur externe). - Relater un événement vécu en circonstançant les faits. - Insérer des passages descriptifs et/ou des passages discursifs dans le récit à produire. |

3- Contenus

3.1- Les savoirs ressources

Le récit de fiction ayant été pris en charge en 2^eAM, le programme de la 3^eAM aborde les récits rapportant des faits réels, complétant ainsi l'étude du texte narratif prévue pour le palier.

Ce programme dote l'apprenant des ressources nécessaires à la compréhension et à la production de récits de faits réels. Ces ressources relèvent de deux niveaux :

- le niveau textuel qui permet d'aborder les caractéristiques du texte relevant du réel et son organisation ;
- le niveau phrastique qui présente les outils linguistiques à acquérir pour les mobiliser en fonction du texte à comprendre ou à produire.

Des activités nombreuses et variées, distinguant l'**apprentissage**, l'**intégration** et l'**évaluation** seront proposées aux élèves.

3.2- Les situations d'apprentissage

Les enseignants(es) susciteront la mobilisation des compétences dans des situations variées et favoriseront les interactions entre les élèves par la mise en place de situations problèmes.

« La situation-problème est une situation d'apprentissage signifiante et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'explicitier sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre. » cf. Guide Méthodologique d'Elaboration des Programmes, juin 2009.

Dans une logique de construction de compétences, il s'agit de proposer aux élèves des situations qui leur permettent d'agir pour développer leur savoir-faire. Les situations proposées doivent être significatives pour que les élèves, suffisamment motivés, puissent trouver un sens à leur apprentissage et s'y impliquer pleinement. Dans le tableau suivant, il est donné quelques exemples de situations d'apprentissage à l'oral comme à l'écrit en rapport avec les compétences terminales à développer.

| COMPETENCES TERMINALES | EXEMPLES DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE |
|--|---|
| <p>CT.1</p> <p>Comprendre/ produire oralement un récit relevant du réel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont mis en situation d'écoute de textes sonores pour sélectionner les faits divers. - Les élèves écoutent une biographie pour retrouver la chronologie des événements. - Les élèves produisent, en groupes, un fait divers insolite, dramatique... et l'exposent à leurs camarades. - L'enseignant(e) place les élèves en situation de s'exprimer individuellement sur un événement du quotidien en employant des ressources linguistiques données. - Les élèves participent à un échange sur un thème donné en illustrant leurs propos par un fait vécu. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de dialogue (en binômes) pour échanger des informations sur la vie d'un personnage historique. -... |

| | |
|---|---|
| <p>C.T.2</p> <p>Lire/ comprendre des récits de faits réels.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant(e) place les élèves en situation de tri de divers textes pour sélectionner les récits relevant de faits réels. - Les élèves participent à la reconstitution d'une biographie présentée en texte puzzle. - Les élèves retrouvent, chacun, dans des textes historiques les éléments du cadre spatio-temporel. -... |
| <p>C.T.3</p> <p>Produire un récit relevant du réel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire un texte relatant un fait historique en s'appuyant sur des ressources données : lexicque, boîte à outils, documents... - L'enseignant(e) met les élèves en situation de répondre à une consigne d'écriture à partir d'un modèle (fait divers, autobiographie...). - Les élèves participent à la réalisation d'une exposition (affiche, dépliant, journal...) en élaborant une trace écrite : un court récit de vie, une fiche biographique, un fait divers. -... |

Différentes activités s'exerceront alors sur les différents objets d'apprentissage, à l'oral comme à l'écrit, en groupe classe, en groupe restreint ou individuellement.

3.3- Les exemples d'activités

| Compétences terminales | Contenus | | Exemples d'activités |
|---|--|---|---|
| <p>C. T. 1 :</p> <p>Comprendre/ produire oralement un récit relevant du réel.</p> | <p>Au niveau textuel</p> <ul style="list-style-type: none"> •La structure du récit : <ul style="list-style-type: none"> - narration chronologique ou narration bouleversée. - le narrateur personnage (focalisation interne), - le narrateur témoin ou externe (focalisation | <p>Au niveau phrastique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grammaire - Les types et formes de phrases. -Les adverbes : de temps, de lieu, de manière et de moyen. - La voix active et la voix passive. - La caractérisation : <ul style="list-style-type: none"> * la proposition subordonnée relative, * le complément du nom. | <ul style="list-style-type: none"> - Identification d'un fait divers parmi une suite d'articles de presse écoutés. - Repérage de la présence ou l'absence du narrateur dans un récit. -Transformation d'un passage, d'un extrait d'une autobiographie en texte biographique. -Transformation d'un passage, d'un extrait d'une biographie en texte autobiographique (en faisant parler le personnage principal). - Repérage des circonstances d'un fait divers. - Classement de faits-divers en fonction des catégories (insolite, accident,...). - Repérage du champ lexical du méfait, de l'accident. - Repérage d'un témoignage dans un fait divers écouté. |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | <p>externe).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les temps du récit: <ul style="list-style-type: none"> *passé simple /imparfait/plus-que-parfait. * présent de narration. *le passé composé/ imparfait/plus-que-parfait. - Les temps du récit/les temps du discours. • Le cadre spatio-temporel. • L'énonciation : | <ul style="list-style-type: none"> - Le discours rapporté : <ul style="list-style-type: none"> * style direct : <ul style="list-style-type: none"> - les verbes introducteurs, - la ponctuation appropriée. * style indirect : <ul style="list-style-type: none"> - les verbes introducteurs, - la proposition subordonnée complétive. - Les substituts lexicaux et grammaticaux. - La nominalisation : <ul style="list-style-type: none"> * les noms d'action, * les noms d'agent. • Conjugaison | <ul style="list-style-type: none"> -Ecoute d'un récit pour en extraire un élément (événement essentiel, personnages,...). -Ecoute d'une histoire et repérage du moment où le narrateur intervient. -Ecoute d'un récit et repérage des événements en s'appuyant sur les marqueurs temporels. -Repérage des moments importants dans un récit de vie écouté. - Résumé d'une histoire écoutée. - Jeux de rôle, dramatisation d'un extrait de récit de faits réels. - Description orale de lieux déjà visités, de personnes réelles. - Construction d'un champ lexical à l'oral à partir d'un support donné. - Expression d'un avis, d'une appréciation sur une histoire écoutée. - Dire oralement un fait divers à partir d'une grille (Qui ? Où ? Quand ? et Comment ?) - |
| <p>C. T. 2 :</p> <p>Lire/ comprendre des récits de faits réels.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - le temps de la narration - récit à la première personne : (l'autobiographie) - récit à la troisième personne: (la biographie, le récit historique). -narration / description * description itinérante * description statique • Le discours rapporté • Les différents | <ul style="list-style-type: none"> -mode indicatif : <ul style="list-style-type: none"> * présent. *passé composé. * passé simple / imparfait/ plus que parfait / conditionnel présent. - subjonctif présent. • Orthographe - homophones et paronymes. - accords : <ul style="list-style-type: none"> * marques du genre, * accords du participe passé avec les auxiliaires être et avoir. - segmentation de la chaîne parlée et homophonie. - désinences verbales. | <ul style="list-style-type: none"> - Repérage d'indices (pronoms personnels, adjectifs possessifs,...) qui renvoient à la présence du narrateur. - Identification des procédés de reprise (répétition, pronominalisation, synonymie). - Repérage des organisateurs textuels (spatiaux, temporels et logiques). - Repérage du vocabulaire du méfait de l'accident/catastrophe dans un fait divers. - Repérage d'un témoignage dans un fait divers lu. - Identification des temps forts dans une suite d'événements. - Repérage de la position du narrateur (acteur ou témoin). - Identification de l'objet de la description (portraits ou lieux). - Relevé des marques du discours rapporté dans un récit (deux points, guillemets, tirets, verbes introducteurs). - Identification du schéma narratif d'un texte en s'appuyant sur les temps utilisés. - Relevé des champs lexicaux : sentiments des personnages, qualités morales, défauts |

| | | | |
|--|-----------|--|--|
| | registres | 3. Vocabulaire - les champs sémantiques. - les champs lexicaux. - la formation de mots : *affixation *dérivation. - les relations lexicales (antonymie, synonymie). - les noms propres de lieux, les lieux-dits, les noms de personnes, le nom d'emprunt, le pseudonyme. - La comparaison, la métaphore, la métonymie. - Vocabulaire relatif au déplacement : * verbes de mouvements, * vocabulaire de localisation. - Les verbes introducteurs et leurs nuances de sens. - Les niveaux de langue. | des personnages.... - Relevé des caractéristiques physiques et morales du personnage principal d'un récit. -.... - Rédaction d'un fait divers à partir d'une grille. - Introduction d'un témoignage dans un fait divers. - Développement d'un champ lexical autour des méfaits, catastrophes. - Construction d'un court récit à partir de mots clés. - Complétion d'un récit biographique en insérant du dialogue ou de la description. - Traduction d'une bande dessinée en un récit de vie. - Reconstitution d'un récit de vie présenté dans le désordre, en tenant compte de la chronologie des faits. - Rédaction d'un récit de vie à partir d'éléments donnés. - Amélioration d'un récit d'élève, en utilisant des ressources (dictionnaire, texte, ...). - Rédaction d'un événement vécu en respectant la chronologie. - Production de titres pour des faits-divers. - Transformation d'un passage, d'un extrait d'une autobiographie en texte biographique en changeant le sujet d'énonciation. - Réécriture d'un passage, d'un extrait d'une biographie en faisant parler le personnage principal. - Résumé d'un texte relatant des faits réels. - Réalisation d'un compte rendu de lecture d'une histoire lue. -... |
| C. T. 3 : Produire un récit relevant du réel. | | | |

4- L'évaluation

Tout acte d'enseignement/apprentissage doit être accompagné par une évaluation qui peut revêtir différentes formes :

a- **L'évaluation diagnostique** : cette forme d'évaluation a pour objectif de faire émerger les connaissances et les représentations initiales des élèves avant d'entamer une année scolaire ou un nouveau projet.

b- **L'évaluation formative** : est une partie intégrante de l'action pédagogique. Elle porte à la fois sur des connaissances et sur des aspects méthodologiques. Elle doit être régulière, suffisamment variée et multiforme pour prendre en compte l'importance et la diversité des compétences à développer à l'oral et à l'écrit.

L'évaluation formative se pratique avec l'aide de l'enseignant(e) qui doit aider l'élève à apprendre **à apprendre** pour :

- mieux se connaître et s'organiser,
- mieux définir ses points forts et ses points faibles,
- se construire des méthodes de travail adaptées à ses possibilités :
 - ✓ intellectuelles (ensemble de savoirs acquis),
 - ✓ méthodologiques (ensemble de savoir-faire développés),
 - ✓ affectives (travailler en groupes ou seul, maîtriser ses émotions...)
 - ✓ communicationnelles (participer à des échanges, être intelligible, être lisible...).

c- **L'évaluation certificative** : cette forme d'évaluation permet aux élèves et à l'enseignant de faire le point sur le degré de développement des compétences. Les compétences s'évaluent à la faveur des situations qui font que chaque élève peut témoigner de ses acquis, permettant ainsi d'établir des bilans individualisés de compétences, à partir d'appréciations établies par rapport à des critères définis en termes d'indicateurs.

5- Thèmes et supports

5.1-Les thèmes

Toujours dans le souci de privilégier les centres d'intérêt des adolescents et dans un souci de constance et de continuité, il est proposé aux apprenants de 3^e AM des thèmes porteurs de valeurs, à même de contribuer à la construction de leur personnalité et à leur épanouissement.

Les compétences visées ainsi que les apprentissages linguistiques dictent le choix des supports en relation avec les thèmes proposés.

Les textes aborderont les thèmes suivants :

- le patrimoine : préservation, mémoire et héritage culturel (artisanat, cuisine, habit),
- la sécurité routière : la prévention des accidents et des risques majeurs,
- la lutte contre les fléaux sociaux,
- la citoyenneté, le civisme,
- les droits de l'enfant,
- l'ouverture sur le monde : musées, centres culturels, musique, sports...
- les métiers de la presse : chroniqueur, journaliste, reporter...
- l'écrit : le livre, le journal, le livre d'histoire, le récit de voyage...
- les voyages et la rencontre des autres ...,
- les liens familiaux : généalogie et histoire de la famille.

5.2-Les supports

Le foisonnement des genres de récits de faits réels impose un choix motivé par des préoccupations didactiques et pédagogiques. De par leurs structures facilement repérables et la simplicité de leur forme qui leur confèrent une grande accessibilité, les genres retenus offrent un cadre adéquat à la mise en place des apprentissages linguistiques et partant au développement des compétences ciblées.

Il s'agit du :

- fait divers avec ses différentes catégories (insolite, catastrophe /accident, méfait),
- récit de vie :
 - ✓ biographie,
 - ✓ autobiographie,
- récit historique.

Les textes oraux ou écrits (d'une longueur d'environ 150 mots), à partir de documents authentiques (extraits de romans biographiques ou autobiographiques, séquences de films, articles de presse, tableaux de peinture) doivent être en relation avec les thèmes retenus et adaptés au niveau des élèves.

6- Propositions de projets

A l'oral :

- Dramatiser un fait divers du quotidien pour le présenter à une autre classe.
- Incarner un personnage historique pour rendre hommage à sa mémoire, en déclamant ses propos, ses discours.
- Incarner un personnage illustre (passage de la biographie à l'autobiographie) pour un spectacle de fin d'année.

- Mettre en scène la rencontre de deux personnages historiques en se basant sur des paroles rapportées dans des écrits.
- Faire parler devant un public scolaire une date historique (1^{er} novembre 1954, 08 mai 1945, 17 octobre 1961, 19 mars 1962,...), pour évoquer l'événement.
- Présenter la biographie du personnage illustre dont un établissement scolaire porte le nom, pour mieux le faire connaître.

A l'écrit :

- Ecrire un fait divers insolite, un fait divers amusant et un fait divers dramatique pour le journal de l'école.
- Rédiger collectivement un fait historique à partir de documents divers (des dates, une carte géographique, des articles,...) pour commémorer l'événement.
- Rédiger la biographie d'un artiste (peintre, musicien, acteur,...) célèbre et l'illustrer pour une exposition.
- Transposer un récit historique en BD pour le porter à la connaissance des camarades de l'école.
- Rédiger l'histoire de son établissement scolaire pour un concours d'écriture.
- Rédiger la biographie du personnage illustre dont un établissement scolaire porte le nom.
- Elaborer le journal de sa classe sur un trimestre en y consignant les faits marquants.
- Elaborer une galerie de portraits des personnages illustres de sa région pour valoriser le patrimoine régional.
- Elaborer le « récit de vie » d'un musicien ou d'un artisan qui a hérité de l'art de son père en mettant l'accent sur le savoir et les valeurs transmis.
- Rédiger la biographie d'un personnage qui se distingue par ses valeurs humaines : un champion handisport, un pompier, un écrivain public, un guide...
- Confectionner les fiches de présentation des livres de la bibliothèque relatant des faits relevant du réel.
- Rédiger l'histoire d'un habit, d'un costume, d'un habillement traditionnel de sa région et la présenter à une autre classe.
- Rédiger l'histoire d'une découverte ou d'une invention (l'électricité, le cinéma, l'imprimerie, l'ordinateur, le téléphone...) à partir de documents pour commémorer la journée du savoir.
-